



Relance pour une facture jamais reçue

Par **celine**, le **19/04/2012** à **11:45**

Bonjour,

Nous sommes une association sportive. Notre fournisseur vient de nous adresser une relance pour une facture de 1785 € datée de février 2011 soit de plus d'1 an

1° nous n'avons jamais reçu cette facture auparavant. Les suivantes ont été honorées sans problèmes ni remarques

2° au bas de cette facture il est indiqué :

Détail des règlements : 30.06.2011 - chèque de 1785 € (RC 0000886)

Accompte versé : 1785 €

Solde du : 0.00 €

3° Manuellement il est annoté : facture non réglée sauf erreur

En fait le comptable de ce fournisseur ne retrouve pas la trace du paiement.

De notre côté nous avons plusieurs règlements par chèque du même montant mais aucun ne correspond à ce numéro de facture.

Notre fournisseur nous demande d'apporter la preuve que nous avons réglée cette facture mais nous ne le pouvons pas.

Les commandes sont faites oralement

Nous pensons que notre fournisseur à des problèmes de gestion de sa comptabilité. Voir pire il pourrait s'agir d'une fausse facture.

Bizarrement ce problème surgit alors que nous venons d'élire un nouveau comité directeur avec un nouveau Président.

Que pouvons nous faire ? Avons nous le droit de refuser le paiement parce que cette facture indique un solde à 0.00€. Merci d'avance de vos réponses